

Image not found or type unknown



Succession vacante heriter non contacte

Par **sally49**, le **11/10/2013** à **14:47**

bjr monsieur X a appris que sa femme (ils etaient separés depuis quelques temps et n etaient plus en contact) est décédé depuis plusieurs mois. sur l'acte de deces il n'a pas ete mentionné que mme etait mariée mais celibataire. Monsieur x a appris que la succession a ete confiée aux domaines service de l'état et que celle ci revele un solde neant (l'actif a permis de regler le passif). or Monsieur X n'a jamais ete contacté pour revendiqué cette succession et souhaiterai recuperer ses biens personnels restés au domicile de la defunte. quel est son recours. depuis l'acte de deces a ete rectifié.vers qui se retourner ?